



# Diplôme Universitaire Préparation Physique (PP) - Options Réathlétisation et Nutrition

Formation continue spécifique

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2025/2026

### PEDAGOGIE

UFR STAPS  
**Responsable pédagogique**  
Carole COMETTI BONHOMME  
Tél : 03 80 39 67 89  
[carole.cometti@u-bourgogne.fr](mailto:carole.cometti@u-bourgogne.fr)

### SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)

**Chargée de gestion de formation**  
Christelle ALAZOULA TETEYA / Tél : 06 66 86 41 27  
**Chargée d'ingénierie de formation**  
Lucie DUTHU / Tél : 06 68 95 27 55  
Adresse de contact [formation.continue-staps@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue-staps@u-bourgogne.fr)

### OBJECTIFS

Les activités professionnelles liées à l'entraînement sportif s'appuient sur des compétences techniques de base dans la pratique d'un ou plusieurs sports. Ce secteur est par ailleurs en pleine mutation compte tenu des exigences actuelles du sport de haut niveau. Dans le cadre de son développement, ce marché est en demande de professionnalisation et requiert, pour son évolution et sa diversification, l'intégration de compétences avérées, au-delà de celles existantes, dans le domaine de la musculation et de la préparation physique.

### PUBLIC

Salariés dans l'emploi (entraîneurs, préparateurs physiques en club, animateurs dans des centres de remise en forme, ...)  
Profession libérale, kinésithérapeutes, ...  
Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi  
Professeur d'EPS  
Professionnel de l'entraînement

### PRE-REQUIS

Il est demandé un niveau licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) avec une mention entraînement, ou équivalent.

Dans le cas contraire, il est possible de faire une demande d'équivalence (si titulaire de brevet d'état...), en complétant le dossier de candidature ainsi que le dossier de demande de validation d'acquis professionnels et personnels. (VAP aussi appelée VA85)

### FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs de l'UFR STAPS
- Préparateurs physiques de sportifs de haut niveau (individuels ou en équipe)
- Chercheurs membres du laboratoire INSERM U1093
- Equipe du CEP

### ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de la formation : 126h sur 18 jours de cours (dont 5 h d'examens) + 14 h par options  
Lieu de la formation : UFR STAPS





Rythme de la formation : une semaine en octobre puis 3 sessions de 3 jours (du jeudi au samedi) en novembre, janvier et mars, et évaluation en juin.  
Chaque session aborde deux thèmes spécifiques.

## **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Cours magistraux
- TD en groupe avec mise en situation
- Comptes-rendus de préparations physiques d'équipes professionnelles, d'équipes internationales et de sportifs de haut-niveau
- Mise en situation pratique dans des ateliers thématiques avec les moyens techniques du CEP

## **MOYENS TECHNIQUES**

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Hall technologique avec les dispositifs spécifiquement dédiés à la préparation physique

## **PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT**

Dates limites de dépôt des candidatures pédagogique : fin juin (1ère session) et fin septembre (2nd session si il reste des places) via la plateforme internet :  
[www.ecandidat.u-bourgogne.fr](http://www.ecandidat.u-bourgogne.fr)

Le chèque de frais de dossier et document pédagogique (200€) accompagné du CV et de la lettre de motivation doivent nous être envoyé simultanément au dépôt de candidature à l'adresse :

FACULTE DES SCIENCES DU SPORT - UFR STAPS  
Service DUPP – CEP Cometti  
3 Allée des stades universitaires  
BP 27 877 – 21 078 DIJON Cedex

Les dossiers ne seront examinés qu'à la réception de l'ensemble des documents (numériques et papiers).

Les dossiers feront l'objet d'un examen et d'un classement par la commission d'admission qui se réunira chaque mois. Les candidats seront avertis personnellement.

Les candidatures tardives (après fin juin) sont possibles. Elles seront étudiées en fonction des places restantes

Un salarié peut demander la prise en charge de sa formation sous conditions (se renseigner auprès du SEFCA).

## **MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION**

Le DU Préparation Physique est obtenu lorsque l'étudiant présente une note supérieure à 10 à la moyenne des deux épreuves suivantes :

- Examen écrit d'évaluation des connaissances de 4h
- Soutenance orale du mémoire rédigé à la suite du stage effectué durant la formation.

## **COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES**

- Évaluation des qualités physiques
- Bilan complet individualisé ou collectif
- Préparation physique individualisée : création et animation des séances de préparation physique
- Suivi en préparation physique
- Optimisation de la performance (Récupération, état de forme, ...)





**SERVICE COMMUN  
DE FORMATIONS CONTINUE  
ET PAR ALTERNANCE (SEFCA)**  
**UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE EUROPE**

Étab. public d'enseignement supérieur - n° de déclaration d'activité 27 21 04810  
21 - N° SIRET : 938 230 612 00369 - UAI 0210088G -

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code  
Général des Impôts)

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX  
Tél : 03.80.39.51.80 Courriel : formation.continue@ube.fr

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://www.cepcometti.com/>

Plus d'infos sur <https://sefca.u-bourgogne.fr>

